



AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale du centre de valorisation des  
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

## CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

---

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2020, À 14 H 15  
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN  
MAINE CENTRAL À BURY

---

### MEMBRES PRÉSENTS :

**Steve Lussier** (par conférence vidéo)  
*Vice-président*  
*Délégué Ville de Sherbrooke*

**Karine Godbout** (par conférence vidéo)  
*Déléguée Ville de Sherbrooke*

**Julien Lachance** (par conférence vidéo)  
*Délégué Ville de Sherbrooke*

**Robert Roy**  
*Président*  
*Délégué MRC du Haut-Saint-François*

**Walter Dougherty**  
*Délégué MRC du Haut-Saint-François*

**Nathalie Bresse** (par conférence vidéo)  
*Déléguée MRC du Haut-Saint-François*

**Sylvie Lapointe** (par conférence vidéo)  
*Déléguée substitut MRC du Haut-Saint-François*

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

**Denis Gélinas**  
*Directeur général de Valoris*  
*Secrétaire du conseil d'administration*

**Line Chabot** (par conférence vidéo)  
*Greffière Ville de Sherbrooke*

**Geneviève Morin**  
*Secrétaire de Valoris*

**Louis Longchamps**  
*Directeur des communications de Valoris*

**Ingrid Dubuc** (par conférence vidéo)  
*Directrice Bureau de l'environnement Ville de Sherbrooke*

**Dominic Provost** (par conférence vidéo)  
*Directeur général MRC du Haut-Saint-François*

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président M. Robert Roy déclare la séance ouverte à 14h15.

---

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

---

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2020-10-22-0895**

**Adoption de l'ordre du jour**

IL EST RÉSOLU

Que l'ordre du jour de la séance du 22 octobre 2020 soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

4. PROCÈS-VERBAUX

**RÉSOLUTION 2020-10-22-0896**

**Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24 septembre 2020**

IL EST RÉSOLU

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2020.

Que le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2020 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**RÉSOLUTION 2020-10-22-0897**

**Adoption du procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2020**

IL EST RÉSOLU

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2020 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

**DOSSIER 2020-10-22-0010**

**Période de questions des personnes présentes**

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet de la Régie.

---

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

7. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

## 8. FINANCES

**RÉSOLUTION 2020-10-22-0898****Liste des chèques émis du 16 septembre au 15 octobre 2020**

IL EST RÉSOLU

Que la liste des chèques émis entre le 16 septembre et le 15 octobre 2020 soit et est déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2020-10-22-0899****Suivi budgétaire au 30 septembre 2020 du BO 2020 adopté**

IL EST RÉSOLU

Que le suivi budgétaire au 30 septembre, du budget 2020 adopté, soit et est déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2020-10-22-0900****Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris**

IL EST RÉSOLU

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – septembre 2020 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2020 soit et est déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 9. INFRASTRUCTURES

## 9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

**RÉSOLUTION 2020-10-22-0901****Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel septembre / cumulatif 2019**

IL EST RÉSOLU

Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 septembre 2020 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

## 9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION

## 9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES

## 9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE

## 9.6 GESTION DES BIOGAZ

## 9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)

## 9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL

---

9.9 SITE DE BURY

10. RÈGLEMENTS

### **RÉSOLUTION 2020-10-22-0902**

**Avis du règlement et dépôt du projet de règlement n° 5-5 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke**

Le délégué Robert Roy donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 5-5 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-St-François et de Sherbrooke de manière à créer de nouveaux tarifs pour le traitement de certaines matières résiduelles acheminées au site de Bury de la Régie. »

et dépose le projet de règlement n° 5-5.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14:40.

---

Le président

Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Denis Gélinas, directeur général de Valoris